

OPINIONS • ÉDUCATION

« Présidents d'université, vous devez refuser que ces lieux soient monopolisés par des adeptes de l'obscurantisme »

TRIBUNE

Collectif

A la suite de l'annulation d'une conférence de la philosophe Sylviane Agacinski à Bordeaux (dont la reprogrammation a été annoncée le 31 octobre), un collectif d'universitaires, dont Pierre Nora, Marcel Gauchet et Nathalie Heinich, exhorte les chefs d'établissement à préserver la liberté académique.

Publié le 04 novembre 2019 à 06h00 - Mis à jour le 04 novembre 2019 à 16h46 | Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés

Tribune. Le 21 octobre, un séminaire sur la radicalisation qui devait se tenir à la Sorbonne a été suspendu. Destiné à des fonctionnaires, des élus, des imams, il était accusé par des syndicats étudiants [*et enseignants*] d'être une « *stigmatisation des musulmans* ».

Le 24 octobre, l'université de Bordeaux Montaigne annulait une « conférence Montaigne » où la philosophe Sylviane Agacinski devait intervenir sur le thème « L'être humain à l'ère de sa reproductibilité technique », dans le cadre d'un cycle destiné à « *promouvoir un usage critique des savoirs qui permette de penser ensemble notre monde et ses enjeux* ». Un communiqué signé de cinq organisations estimant que la conférencière serait une « *homophobe notoire* », et ayant pour cela menacé de « se mobiliser contre sa venue au sein de leur lieu d'étude » et de « *mettre tout en œuvre afin que cette conférence n'ait pas lieu* », a suffi pour que l'université procède à cette annulation, au motif qu'elle ne pourrait « *assurer pleinement la sécurité des biens et des personnes ni les conditions d'un débat vif mais respectueux face à des menaces violentes* ». A la suite de nombreuses protestations, l'université a annoncé le 31 octobre que cette conférence sera reprogrammée...

Lire aussi | [Prévention de la radicalisation : une formation polémique à l'université Paris-I](#)

Auparavant, le 25 mars, une représentation des *Suppliantes* d'Eschyle, dont la mise en scène était signée d'un universitaire réputé, avait été annulée à la suite des menaces de groupes selon lesquels cette mise en scène serait « *colonialiste, afrophobe et raciste* ». La pièce a été représentée sans problème deux mois plus tard dans l'amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne.

Des pressions insidieuses

Ces trois épisodes ne sont malheureusement que les plus notoires parmi bien d'autres pressions plus insidieuses, ne se contentant pas d'appeler au boycott mais allant jusqu'à l'intimidation ; au point qu'une liste d'universitaires, « *Vigilance Universités* », s'est constituée pour lutter contre ces nouvelles censures, provenant à présent non seulement de l'extrême droite mais aussi de l'extrême gauche.

Ce qui nous indigne dans ces atteintes à la liberté académique, ce n'est pas seulement que des combats légitimes, dont nous sommes solidaires (la lutte contre le racisme, le sexisme, l'homophobie) soient accaparés par des ennemis des règles démocratiques, des lois républicaines et de l'autonomie du savoir, qui s'autorisent de leurs seules convictions militantes pour tenter de les imposer par la force, dans la droite ligne des menées totalitaires du XX^e siècle, dont ils semblent avoir oublié jusqu'à l'histoire. Ce qui nous indigne aussi, c'est que des présidents d'université, chargés de faire respecter la liberté académique et la circulation des savoirs, aient accepté, trahissant ainsi leur mission, de céder aux menaces d'un quarteron de militants.

Il y aurait eu des risques de bousculades, de violences ? Eh bien, en cas de troubles à l'ordre public il existe des institutions républicaines faites pour les éviter ou les sanctionner. L'une s'appelle la justice : ainsi, lorsque en février un colloque sur la nouvelle histoire polonaise de la Shoah fut gravement perturbé par des militants nationalistes venus de Pologne, l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) effectua un signalement au procureur de la République et déposa une plainte contre X. L'autre s'appelle la police. Aurait-il donc fallu appeler la police sur le campus, au mépris de la tradition universitaire ? La belle affaire, si le rôle de la police est précisément, dans ce cas, de faire respecter les libertés publiques.

D'ailleurs le tabou sur la police à l'université concerne son intrusion sur ordre extérieur, mais non l'appel qui peut lui être fait par les responsables universitaires lorsque les établissements sont menacés à l'intérieur – ce qui est le cas ici. Et si quelqu'un devait alors être blâmé pour une telle intervention des forces de l'ordre, ce ne pourrait être que les auteurs des menaces et des violences – et non ceux qui refusent d'accepter que la menace et la violence puissent régner en maîtres dans les lieux dévolus au savoir.

C'est pourquoi nous nous adressons publiquement à vous, présidents d'université, pour vous demander d'exercer la mission qui vous a été confiée : vous vous devez de maintenir à tout prix les manifestations scientifiques qui se tiennent dans ces lieux qui appartiennent à tous, en refusant qu'ils soient monopolisés par des adeptes de l'obscurantisme, d'où qu'ils viennent et quelles que soient les causes qu'ils défendent.

C'est pourquoi également nous tenons à vous assurer publiquement, par avance, de notre solidarité face aux décisions et aux sanctions, même impopulaires, que vous seriez amenés à prendre pour ce faire.

¶ **Daniel Andler**, Sorbonne, Académie des sciences morales et politiques ; **Isabelle Barberis**, université Paris-Diderot ; **Belinda Cannone**, université de Caen ; **Gilles Denis**, université de Lille ; **Pascal Engel**, Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) ; **Claudio Galderisi**, université de Poitiers ; **Marcel Gauchet**, EHESS ; **Nathalie Heinich**, CNRS-EHESS ; **Pierre Nora**, EHESS, Académie française ; **Pierre Schapira**, Sorbonne Université ; **Pierre-André Taguieff**, CNRS ; **Claudine Tiercelin**, Collège de France, Académie des sciences morales et politiques

Collectif

Services

CODESPROMOS

avec Global Savings Group

- AliExpress : 5€ offerts dès 10€ d'achats
- Nike : jusqu'à -50% sur les articles en promotion
- Red SFR : 15€ de remise sur votre panier
- Europcar : -15% sur votre location de voiture
- Made.com : 50€ offerts dès 500€ d'achats
- Boohoo : -50% sur plusieurs catégories
- Yves Rocher : -50% sur une sélection d'articles

Tous les codes promos